



RAPPORT MORAL Saison 2023-2024

L'ANNÉE des jeux olympiques PARIS 2024

présenté par Jean-Luc AIROLA Secrétaire Général

Mesdames les Présidentes,

Messieurs les Présidents,

Ce dernier exercice de notre mandature 2020-2024 a été bouleversé à plusieurs reprises par différents évènements.

Le décès de notre vice-président M. Michel SORBARA au mois de janvier. Michel aura marqué à tout jamais l'histoire de notre football en remportant, en 1981, la Coupe de France avec le SEC Bastia dont il était le président. Il a également apporté ses compétences à notre ligue régionale en devenant d'abord membre de sa commission d'appel en 2006 avant d'en assurer la présidence depuis septembre 2013. Un an après avoir été élu vice-président de notre instance régionale, en novembre 2012. Ch'ellu riposa in pace.

Le Président de notre Ligue, M. Jean-René Moracchini, informe au mois d'avril les membres du comité directeur qu'après deux mandats de trésorier et trois de président, il ne sera pas candidat aux prochaines élections pour la mandature 2025-2028. Merci à lui pour tout ce qu'il a apporté à notre football.

La Ligue Corse de Football a été choisie par la FFF pour représenter le football français lors du passage de la flamme olympique pour les jeux d'été de Paris 2024 au mois de mai. Le lieu du passage de la flamme olympique choisi par la FFF, était à proximité de la stèle dédiée aux victimes de la catastrophe de FURIANI. Le porteur de cette dernière était Charles ORLANDUCCI accompagné par 24 autres licenciés.

Le classement du championnat de Régional 1 remis en cause par différents clubs, au mois de juin, pour d'éventuels problèmes de corruption au sein de l'arbitrage insulaire. En juillet dernier, la commission régionale d'appel de la Ligue Corse de Football a jugé insuffisantes les preuves apportées par les différentes formations, confirmant les décisions précédentes de la commission de discipline et de la commission des statuts et règlements.



Cette saison a donc repris avec ses lots de victoires, de défaites, de joies et de déceptions. La Ligue Corse de football et ses 12140 licencié(e)s est en constante progression depuis la crise mondiale du covid en 2019-2020. Pour rappel 8269 licencié(e)s en 2020 / 2021, 9718 licenciés(e)s en 2021 / 2022 et 10668 licenciés(e)s en 2022 / 2023. Une bonne chose, oui. Mais cela ne s'est pas fait sans concession, il a fallu compter sur la motivation et mobilisation des clubs, des éducateurs, dirigeants, parents et des collectivités pour continuer à mettre en œuvre cette machine qui s'appelle le football dans une conjoncture des plus défavorable.

En marge de cet élan de reprise, il faut saluer le travail des bénévoles des commissions. Des réunions régulières ont permis à ce que les choses se passent bien dans l'ensemble. Bien entendu, comme il existe dans les clubs et dans les instances sportives en général, il y a des hauts et des bas dans le fonctionnement, mais avec un seul mot d'ordre, celui de servir les clubs. J'adresse à tous leurs membres bénévoles remerciements et félicitations pour les nombreux dossiers traités selon leur compétence et les initiatives prises. Je n'oublierai pas également nos techniciens (Pierre, Nicolas, Antoine, Yoann et Ghjuvan), qui accompagnent les clubs, apportent soutien aux commissions et organisent de nombreuses activités et formations, avec compétence et professionnalisme, dans une vraie dynamique.

Un grand merci également à Ginette, Marie-Ange, Stéfania, David et Jean-François, notre équipe administrative, faisant preuve de beaucoup de disponibilités et d'écoute pour nous tous et qui gèrent au quotidien toutes les missions d'une ligue et les difficultés des clubs.

Remerciements à tous les clubs, les bénévoles qui nous ont accueillis sur leurs installations, que ce soit pour nos manifestations, réunions, formations....

Le comité de direction et son bureau ont mis en œuvre toutes leurs compétences pour accompagner les clubs dans leurs développements (dotation de matériel en début de saison), leur structuration et leur permettre, à travers le travail des commissions, de proposer la pratique du football à l'ensemble des licencié(e)s. Là aussi, un investissement sans faille des membres a permis à l'instance d'amener au mieux l'ensemble des activités à bon port.

Si l'enjeu ne doit pas prévaloir sur le jeu à tous les niveaux, la Ligue Corse de Football reste vigilante et attentive à toutes formes d'incivilités et de violences au sein des enceintes sportives. Trop de dossiers disciplinaires ont été étudiés par la commission compétente cette saison, en outre au niveau des catégories de jeunes. L'organe disciplinaire ne peut pas être seul face à ce fléau en apportant les sanctions nécessaires, nous comptons aussi sur ce travail de prévention au sein des clubs qui pourrait atténuer dans un premier temps le nombre de cas d'incivilités et de violences.

Cette saison a été jonché d'obstacles que notre football amateur et professionnel a su relever et porter vers les plus hauts sommets du Football national.

J'en veux pour preuve le maintien de l'AC Ajaccio et du SC Bastia dans le championnat de Ligue 2, des clubs nationaux avec aucune descente, et même une accession en national 2, en championnat de régional 1 et de nos jeunes dans les différents championnats nationaux.



Notre championnat sénior de R1 qui a retrouvé cette saison une poule constituée de 12 clubs, ceci rendant celui-ci plus compétitif.

L'IR2F continue de déployer son dispositif de formation, incontournable à l'acquisition des compétences de tous les acteurs de notre discipline (éducateurs, arbitres, dirigeants, bénévoles, etc...).

Le plan de formation des arbitres, mis en place depuis quelques années, qui commence à porter ces fruits avec des jeunes arbitres plus nombreux dont certains font leurs premiers pas dans les championnats séniors. Merci à toutes les personnes impliquées dans ce plan de formation.

Je voudrais évoquer le départ de Yoann Vauzelle, un de nos cadres techniques depuis plusieurs années pour de nouveaux horizons. Je suis certain qu'il y effectuera un travail aussi performant qu'avec notre ligue. Merci pour ton engagement sans faille.

Comme indiqué précédemment Jean-René Moracchini, Président de notre ligue depuis plusieurs mandats, prend sa retraite footballistique. Au nom de notre comité directeur merci à lui pour tout ce qu'il a apporté à notre football.

Je terminerai l'analyse de la saison écoulée en ayant une pensée émue pour ceux qui nous ont malheureusement quittés. Ch'elli riposanu in pace.

Le retour sur la saison 2023 – 2024 à travers les activités des différentes commissions et les organes de fonctionnement du comité de direction se trouvera sur le site web de notre ligue.

Remerciements aux présidents des commissions et membres du comité de direction qui ont apporté leurs contributions à ce rapport d'activités.

Ce rapport moral sera, quel que soit le résultat des élections au comité directeur du 26 octobre 2024, mon dernier en tant que secrétaire général. Je tiens à remercier les nombreux bénévoles des commissions, des clubs et les salariés de la ligue pour tout ce que cela m'a amené d'un point de vue enrichissement et développement personnel.

COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2023/2024

Présidence : M. Lionel MARQUET

Présents : MM Jean- Baptiste NICOLAI, Frédéric ARRIGONI, Henri APICELLA, Jean Louis DOTTEL, Gérard PIERI, Jean Charles CAPIA, Joseph POLI, Nicolas VELLUTINI, Jean DOMINICI,

Instructeurs : MM Dominique DEBRAY, Alain LEMEUNIER,

La Commission s'est réunie à 47 reprises au cours de la présente saison. Elle a statué à des fins de poursuites disciplinaires sur des affaires relevant des domaines suivants :

- Les comportements anti sportifs, les violences verbales et physiques, les incivilités, les faits relevant de la police des terrains.

Les comportements anti sportifs :

- Actions irrégulières dans le jeu ;
- Comportements excessifs ou déplacés.

Les violences verbales :

- Propos excessifs, injurieux ou grossiers ;
- Intimidations ;
- Menaces.

Les violences physiques :

- Coups, brutalités ;
- Tentatives de coups ;
- Bagarres, échauffourées.

Les incivilités :

- Crachats ;
- Actes discriminatoires.

La police des terrains :

- Envahissements de terrains par des spectateurs.

1)Le traitement des dossiers

Si des infractions concernant des paroles ou des comportements ne dépassant pas la mesure, ont pu être traitées directement par la Commission, **40 dossiers ont donné lieu à des convocations et à la rédaction d'attendus.**

Parmi ceux-ci **17 dossiers ont été soumis à instruction**, conformément aux dispositions de l'article 3.3.2 du Règlement Disciplinaire concernant des faits ou des agissements nécessitant un degré d'investigations et, donc de sévérité, plus importantes :

- Porter atteinte, en dehors de toute action de jeu, à l'intégrité physique d'un officiel ou d'un individu ;
- Menaces sur un officiel ;
- Crachat sur un officiel ;
- Propos racistes ou discriminatoires
- Bagarre générale
- Envahissement du terrain ;

Il convient de mettre en évidence que, sur ces dix-sept dossiers, sept concernent des rencontres de catégories jeunes, (1 U13, 1 U14, 4 U16, 1 U18)

Par ailleurs, 7 matchs ont été arrêtés, dont 5 pour bagarre générale et envahissement du terrain par des spectateurs.

Enfin les deux commissions disciplinaires CR Discipline et Cr Statut et Règlements ont eu à statuer, sur des éventuels agissements d'un club de R1 susceptibles d'avoir faussé le championnat

Des sanctions sévères pour les faits disciplinaires les plus graves ont été infligées par la commission

Envers les clubs :

- Match perdu par pénalité ;
- Match à huis clos ferme

- Match à huis clos avec sursis
- Retrait de points ferme ;
- Retrait de points avec sursis ;
- Suspension du terrain ferme
- Suspension du terrain avec sursis
- Amendes

Envers les licenciés :

- 3 ans de suspension ferme ;
- 18 mois de suspension ferme ;
- 15 mois de suspension ferme ;
- 5 mois de suspension ferme ;
- -----

Enfin, la commission a infligé une sanction assortie en partie du sursis, aux arbitres pour une absence non excusée à une convocation pour une affaire sensible, et à l'ensemble des officiels pour des incidents survenus lors d'une rencontre, non signalée par un rapport.

2) Conclusion :

Les dossiers ont pu être traités dans des délais convenables, cependant les membres de la Commission constatent que dans les affaires relatives à des incidents dans des compétitions de jeunes, la responsabilité des parents, directe ou indirecte est, la plupart du temps, engagée et nuit au bon déroulement de ces compétitions. Il appartient aux dirigeants des clubs de mener des actions préventives, pour que des améliorations puissent être apportées dans ce domaine

Par ailleurs, les membres déplorent les absences, encore trop nombreuses, des officiels régulièrement convoqués, aux réunions de la commission.

L'arbitre reste la cible privilégiée des violences verbales et physiques. Pour que ces infractions puissent être sanctionnées à la hauteur de leur exacte gravité, il importe que la commission ait une vision exhaustive des faits en ayant entendu l'ensemble des acteurs concernés.

L'article 128 des Règlements généraux stipule que les déclarations d'un officiel doivent être retenues jusqu'à preuve du contraire. Cependant, il est évident que l'absence de cet officiel lors de l'audition, ajoutée, parfois, à un rapport imprécis, peut rendre moins probante la valeur de ses déclarations.

COMMISSION REGIONALE STATUTS ET REGLEMENTS

RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2023/2024

Présidence : M. Jean DOMINICI,

Membres : MM Frédéric ARRIGONI, Jean Louis DOTTEL, Jean FORNACCIARI, Louis SABIANI, Sébastien CAPOLINI, Serge PISTOROZZI.

Instructeurs : MM Dominique DEBRAY, Alain LEMEUNIER

La Commission s'est réunie à trente et une reprises au cours de la présente la saison.

Elle a traité vingt-trois dossiers. Trois dossiers ont été transmis par la CR discipline. Les autres dossiers résultent de réserves ou de réclamations formulées par les clubs, et d'évocations initiées par la commission

Cinq affaires ont été soumises à instruction, conformément à l'article 3.3.2 du Règlement disciplinaire.

Principales infractions réglementaires constatées :

- Demande d'annulation de licence ;
- Doubles licences > au nombre autorisé ;
- Etablissement et traitement non réglementaire de la FMI ;
- Participation de joueurs à deux rencontres le même jour ;
- Participation de joueurs à une rencontre en ayant joué au cours du dernier match de leur équipe supérieure ;
- Nombre de joueurs mutés hors période > au nombre autorisé ;
- Refus de signer la FMI ;
- Participation de joueurs en état de suspension ;
- Absence de contrôle des licences
- Doute sur la qualification de joueurs
- Demande de modification du score acquis sur le terrain ;
- Participations de joueurs sous fausse identité ;

Les sanctions infligées :

- Rappel de dirigeants aux devoirs de leur charge ;
- Matches perdus par pénalités ;
- Suspensions ;
Retrait de points ;
- Amendes ;

Il convient de noter que trois affaires ont fait l'objet de sanctions disciplinaires, particulièrement, lourdes :

- Une équipe de U16 R2,
Plusieurs matches perdus par pénalité ;
Un an de suspension ferme pour le président et le secrétaire général du club, un an de suspension dont six mois avec sursis pour l'éducateur, pour des infractions répétées sur le nombre de joueurs mutés ;
- Un club de R3
Deux ans de suspension ferme, pour un dirigeant et un joueur, six mois de suspension ferme pour le capitaine, pour participation d'un joueur sous fausse identité.
L'arbitre de la rencontre, a été sanctionné de deux mois fermes pour son absence non excusée à la convocation de la Commission.
- Un club de R4 :
Retrait de quatre points dont deux avec sursis au classement de l'équipe, trois de suspension ferme et six mois de suspension ferme pour des dirigeants pour participation d'un joueur sous fausse identité, et tentative de modification du score acquis sur le terrain

Enfin, il convient également de noter, que les deux commissions disciplinaires (CR Statuts et Règlements et CR Discipline) ont eu à statuer sur d'éventuels agissements d'un club de R1 susceptibles d'avoir faussé le championnat.

Conclusion :

L'activité de la Commission s'est déroulée de manière satisfaisante au cours de la saison. Les dossiers ont pu être traités sans difficultés particulières et dans des délais convenables.

Les dernières affaires citées dans ce rapport doivent retenir l'attention, car elles sont contraires à l'éthique sportive et ternissent l'image du football.

Commission Contrôle des Mutations.
SAISON 2023 – 2024.

Président : M Antoine ROMBALDI

Membres : Mme Eliane VINCIGUERRA et Messieurs Jean-François GIANNETTINI et Jean-François BERNARDI.

Au cours de cette saison 2023 – 2024 :

1°) La commission s'est réunie 12 fois et a traité **9 demandes de changement de club**

2°) La commission a traité **20** dossiers de joueurs (**4** cachets mutation hors période, **15** pour demandes de retrait cachet mutation et **1** pour demande de l'application de l'article 164 des règlements généraux.

COMMISSION REGIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

Président : Monsieur SANTELLI Joseph

Membres : Mme GARDELLA Sandra, AGOSTINI Thierry, CAMPINCHI Jean Laurent, SCALA Paul.

CHAMPIONNATS R1 FOOTBALL ENTREPRISE

Cette saison, le championnat R1 Futsal est composé de 13 équipes réparties en deux poules :
AS Trottell1, AJA1, SVARR ENTREPRISE1, Ocana1, Ocana2, AS Pietrosella1, AS Pietrosella2,
AS pompiers1, ST Jean1, ST Jean2, Val di Prunelli1, AS Calcatoggio1, COM.Bastelica1.

Le championnat a débuté le 14 octobre 2023 et s'est terminé le 27 avril 2024.

Le Champion de Corse R1 FOOTBALL ENTREPRISE est l'équipe de Ocana2.

CLASSEMENT

R1 FOOTBALL ENTREPRISE

1^{er} OCANA2

2^{ème} AJA 1

3^{ème} PIETROSELLA 1

4^{ème} OCANA 1

5^{ème} AS CALCATOGGIO 1

6^{ème} PIETROSELLA 2

7^{ème} VAL DI PRUNELLI 1

8^{ème} SVARR 1

9^{ème} POMPIERS DU SUD 1

10^{ème} COM.BASTELICA 1

11^{ème} ST JEAN 1

12^{ème} ST JEAN 2

13^{ème} AS TROTTEL 1

COUPE DE FRANCE

La totalité des clubs de Football Entreprise ont participé aux épreuves de la Coupe de France Football Entreprise saison 2023 2024.

Le club des Pompiers du Sud s'est qualifié pour les 8èmes de Finales et s'est incliné sur le score de 0/1.

COUPE DE CORSE

La finale de la Coupe de Corse s'est déroulée le 18 juin 2024 à Ajaccio, elle a opposé l'équipe de l'AS Calcatoggio 1 à COM. Bastelica 1.

Le vainqueur de la coupe de corse saison 2023 2024 est le club de l'AS Calcatoggio.

Une sélection de joueurs réunissant tous les clubs de Football Entreprise, s'est déplacée à, Lyon pour disputer le Tournoi National Entreprise de l'UNFE. Notre sélection a remporté fièrement ce prestigieux tournoi.

CONCLUSION

La saison 2023 2024 s'est dans l'ensemble bien passée.

Une mise au point de début de saison, pour rappeler aux clubs le comportement à avoir sur un terrain.

Des réunions au rythme d'une fois par mois.

Pour la saison 2024 2025, la Commission se penche sur la rédaction d'un règlement Football Entreprise plus adapté.

COMMISSION REGIONALE DE FEMINISATION

Présidente : Mme BATTESTI Frédérique

Membres : Mme PERI Jackie, Mme GARDELLA Sandra, Mme FOUCAULT Mélanie, Mr ARDILE Pierre-Francois,
Mr BATTESTI André, Mr VUOSO Bruno.

COMPETITIONS SENIORS

- CHAMPIONNAT

Cette saison, le championnat féminin était composé de cinq équipes :

FECB / AS CASINCA / SVARR / GFCBL / OLYMPIQUE ALATAIS

Le championnat à 11 s'est déroulé du mois d'octobre 2023 au mois de mai 2024.

Le Championnat a été remporté par l'équipe du **FECB**.

CLASSEMENT

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	FECB	32	8	8	0	0	0	50	3	0	47
2	CASINCA A.S. 14	26	8	6	0	2	0	32	13	0	19
3	OLYMPIQUE ALATAIS	14	8	2	0	6	0	18	27	0	-9
4	LUCCIANA GFCB	14	8	2	0	6	0	6	24	0	-18
5	S.V.A.R.R	14	8	2	0	6	0	9	48	0	-39

Cette année fut particulière, puisque le Champion de Corse devait effectuer un tour préliminaire. Le FECB fut donc opposé à au CS BLENOD le 26 mai (déplacement dans le grand Est), et sortait victorieux de cette rencontre.

Grace à cette victoire, le FECB atteignait les barrages d'accession en D3 et devait rencontrer le Club de Montpellier Hérault. Les rencontres se sont déroulées les 02 et 09 juin (match aller/retour). Après un match nul à domicile les joueuses du FECB devaient s'incliner à Montpellier.

La commission félicite le parcours des joueuses et l'ensemble des dirigeants.

- COUPE DE CORSE

La Coupe de Corse a eu lieu à Alata le 19 mai et opposait le **FECB** à l'**Olympique Alatais**. A la fin de la rencontre le **FECB** remportait le titre de Champion de Corse.

La commission féminine félicite les deux Clubs pour leur parcours ainsi que pour la bonne organisation de cette rencontre.

- COUPE DE FRANCE

Tous les Clubs inscrits en championnat participent à la Coupe de France : SVARR – OLYMPIQUE ALATAIS – AS CASINCA – FECB – GFCBL.

Lors du tour préliminaire, le GFCBL remporta son match face à l'AS CASINCA.

Par la suite en demi-finale, le SVARR s'inclinait face au FECB et l'OLYMPIQUE ALATAIS face au GFCBL.

En finale le FECB se qualifiait pour le premier tour national face au GFCBL.

Par la suite, le FECB rencontra l'AS ST PRIEST le 19 novembre 2023, le CHATENOY LE ROYAL le 10 décembre 2023 et devait arrêter son parcours en Coupe de France contre Dijon le 14 janvier 2024.

La commission féminine félicite le FECB pour son beau parcours en Coupe de France.

NOUVELLES PRATIQUES

La commission féminine avec le soutien et l'appui des CTR ont décidé de mettre en avant les nouvelles pratiques du football féminin. De ce fait plusieurs journées furent organisées.

Foot en marchant : 15 octobre, 12 décembre, 25 février, 24 mars

Foot à 5 : 08 octobre

Futsal : 03 décembre, 04 février, 18 février, 21 avril

Beach soccer : 26 mai

De plus, les Clubs ont pu participer à la sélection régionale en Futsal et Beach soccer.

Le Svarr se qualifie pour la phase régionale Beach Soccer au Cagnet en Roussillon le 22 et 23 Juin prochain.

L'AS Casinca s'inclina face au JOLIOT GROOM'S FUTSAL pour la qualification régionale du Futsal.

FLAMME OLYMPIQUE

La commission féminine tient à remercier la ligue Corse de Football, ainsi que la Fédération Française de Football pour l'organisation du passage de la Flamme Olympique au stade Armand Cesari, mais également pour la participation de certains bénévoles de notre commission.

Ce fut aussi un réel plaisir de revoir toutes les joueuses insulaires évoluant dans des compétitions en France ou à l'étranger revenues exprès pour l'occasion.

TOUTES FOOT

Les Clubs de l'AS Casinca et du Gallia ont participé au dispositif fédéral « Toutes Foot » qui vise à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions.

Le vainqueur insulaire de ce projet est l'AS CASINCA car il a répondu à plusieurs des objectifs demandés.

Le Club est invité le 06 et 07 Juillet à Clairefontaine avec tous les autres Clubs vainqueurs de leur région pour un moment d'échange et de convivialité.

C.A.F

Cette année la ligue a souhaité que les centres d'animation féminin soient organisés par les Clubs.

Pour la saison 2024/2025 nous souhaitons de nouveaux mettre en place ces centres d'animation.

Le format est à l'étude car le C5 ne va plus disposer de terrain de Foot.

CONCLUSION

Cette saison 2023/2024 a été fructueuse dans son ensemble.

Aucune rencontre n'a été reportée, les matchs se sont joués à la date prévue.

Le rythme des réunions est régulier (environ 1 réunion par mois).

MERCI

Rendez-vous à la rentrée

COMMISSION REGIONALE FUTSAL

Président : Monsieur ANTONINI Sylvestre

Membres : Mme GARDELLA Sandra, VECCHIOLI Thomas, DOTTEL Jean Charles, CASANOVA Marc, DRUAUX Yohan, POPULU Laurent.

CHAMPIONNATS R1 ET R2 FUTSAL

Cette saison, le championnat R1 Futsal est composé de 7 équipes :

USJ FURIANI, ACA, EMPEREUR, FC BORGIO, JS BONIFACIO, BASTIA CENTRE, BASTIA AGGLO FUTSAL.

Le championnat a débuté le 1^{er} octobre 2023 et s'est terminé le 06 avril 2024.

Le Champion de Corse R1 Futsal est le club de USJ FURIANI.

- Le club de l'USJ Furiani accède pour la saison 2024 2025 au championnat d2 futsal.
- Le club de Bastia Agglo Futsal est rétrogradé pour la saison 2024 2025 en championnat R1.

Cette saison, le championnat R2 Futsal est composé de 8 équipes :

USJ FURIANI2, ASA1, EMPEREUR2, FC BORGIO2, JS BONIFACIO2, BASTIA CENTRE2, JSV1, SVARR2.

Le championnat a débuté le 1^{er} octobre 2023 et s'est terminé le 06 avril 2024.

Le club de Bastia Centre Futsal a déclaré Forfait Générale pour son équipe R2.

Le Champion de Corse R2 Futsal est le club de la SVARR.

CLASSEMENT

R1 FUTSAL

1^{er} USJ FURIANI 1 41 POINTS

2^{ème} EMPEREUR1 34 POINTS

3^{ème} FC BORGIO1 33 POINTS

4^{ème} JS BONIFACIO1 28 POINTS

5^{ème} ACA2 22 POINTS

6^{ème} BASTIA CENTRE 20 POINTS

7^{ème} BASTIA AGGLO FUTSAL2 20 POINTS

R2 FUTSAL

1^{er} SVARR2	40 POINTS
2^{ème} JS BONIFACIO2	40 POINTS
3^{ème} ASA1	37 POINTS
4^{ème} USJ FURIANI2	31 POINTS
5^{ème} FC BORG02	25 POINTS
6^{ème} JSV1	18 POINTS
7^{ème} EMPEREUR2	16 POINTS
8^{ème} BASTIA CENTRE (FG)	00 POINTS

COUPE DE FRANCE

La totalité des clubs de Futsal ont participé aux épreuves de la Coupe de France Futsal saison 2023 2024.

Le club de l'USJ FURIANI s'est qualifié pour les 32èmes de Finales, il s'est incliné sur le score de 3/8.

COUPE DE CORSE

La finale de la Coupe de Corse s'est déroulée le samedi 18 mai 2024 à Sartène elle a opposé l'équipe de la JS Bonifacio à celle de l'ACA.

Le vainqueur de la coupe de corse saison 2023 2024 est le club de l'ACA.

CHALLENGE FUTSAL

La finale du challenge s'est déroulée le samedi 11 mai 2024 à BORG0, elle a opposé les équipes de l'USJ FURIANI à celle de l'EMPEREUR.

Le vainqueur du challenge saison 2023 2024 est le club de l'USJ FURIANI.

CONCLUSION

Cette saison 2023 / 2024 a été assez compliquée, tant dans la gestion des compétitions, que par le manque d'arbitres désignés sur les championnats et coupes Futsal.

Des réunions au rythme d'une fois par mois.

Pour la saison 2024 / 2025, la Commission se penche sur la rédaction d'un règlement Futsal plus adapté.

Sur la mise en place de rassemblements pour les jeunes à l'initiation de la pratique du Futsal.

COMMISSION REGIONALE VETERANS

Président : Mr BATESTI André

Membres : MM – PLAZA Pierre Paul – MOLLARD Claude – FRAYMOUTH Pierre – VINCENTI Philippe

Compétitions Vétérans

Au cours de la saison 2023 / 2024 la Commission des vétérans a organisée plusieurs manifestations, qui se sont déroulées de la manière suivante :

☞ Organisation d'un Championnat constitué de 36 équipes réparties en 4 Poules R1, R2, R3 et R4.

Ce championnat s'est déroulé du 16 octobre au 30 avril et toutes les rencontres se sont jouées sans retard en respectant le calendrier grâce à la mise en place d'une procédure d'homologation des journées par la commission. La commission a effectuées un contrôle des licences de chaque club engagés en championnat.

☞ Organisation de la Coupe de Corse avec 28 Clubs engagés en Haute Corse et 14 clubs engagés en Corse du sud nombre des engagés en augmentation. Mise en place d'une phase finale qui s'est déroulé le 15 juin regroupant les ½ finalistes de la Coupe de corse (2 équipes haute corse et 2 équipes corse du sud) et les 2 finalistes du Challenge de la Commission.

☞ Organisation du challenge de la commission avec 21 clubs engagés

☞ Organisation des journées découvertes du Foot en marchant pour les Vétéran réservées aux joueurs ayant plus de 50 ans licenciés et non licenciés. Celles-ci se sont déroulées le dimanche matin sur les installations du C5 tous les 15 jours. En moyenne une cinquantaine de joueurs ont pris part à chaque rassemblement. Suite au succès de ces rassemblements la commission programmera d'autres journées découvertes pour la saison prochaine.

CHALLENGE DE LA COMMISSION

Cette compétition s'est jouée par Tour Elimatoire avec 26 engagés.

- 1^{er} Tour le Lundi 15 Janvier 2024
- 2^{ème} Tour le Lundi 4 Mars 2024
- 3^{ème} Tour le Lundi 29Avril 2024
- ½ Finale le Lundi 13 Mai 2024
- Finale le Samedi 15 Juin 2014

COUPE DE CORSE

Cette compétition s'est jouée par Tour Elimatoire avec 24 clubs engagés.

- 1^{er} Tour le lundi 18 Décembre 2023
- 2^{ème} Tour le Lundi 11 Mars 2024
- 3^{ème} Tour le Lundi 6 Mai 2024
- ½ Finale le Lundi 20 Mai 2024
- Phase finale le samedi 15 Juin 2024

Les rencontres ont été jouées aux dates et heures prévues au tirage ce qui a permis à la Commission de réceptionner les feuilles de matchs dans les temps pour procéder au tirage du tour suivant.

PALMARES

CHAMPION POULE R1 : AS CASINCA

CHAMPION POULE R2 : U S CORTE

CHAMPION POULE R3 : PIEVE

CHAMPION POULE R4 : FJEB

VAINQUEUR COUPE DE CORSE : OCANA

VAINQUEUR CHALLENGE DE LA COMMISSION : NEW TEAM

CONCLUSION :

Cette saison 2023/2024 a été fructueuse dans son ensemble, à savoir :

La présence à chaque réunion des membres de la commission (20 séances dans l'année).

Le fairplay a été de mise lors de cette saison et les compétitions se sont déroulées dans un bon esprit.

La commission remercie tous les participants et les Clubs qui ont mis les infrastructures à disposition pour l'organisation des rassemblements foot en marchant et des finales (C5, GALLIA LUCCIANA)

Le rendez-vous est donné à la prochaine saison

COMMISSION REGIONALE CALENDRIERS COMPETITIONS ET
HOMOLOGATION.
SAISON 2023 – 2024.

PRESIDENT : M. FORNACCIARI Jean.
SECRETAIRE : M. ROMBALDI Antoine (CD).
MEMBRES : MM AIROLA Jean-Luc (CD) ; CATANI Michel ; BASTIANI Ange ;
et ANTONINI Sylvestre.

La Commission s'est réunie 47 fois durant la saison 2023-2024 et a en charge l'élaboration des différents calendriers, le suivi, l'homologation des compétitions des 5 championnats séniors (R1, R2, R3, R4 et R1 FUTSAL), ainsi que la mise en place de la Coupe de France, de la Coupe de Corse et du Challenge d'Encouragement Abbé Alex STRA.

La Commission homologation ne s'occupe plus du R1 futsal depuis le jeudi 21 mars 2024.

La Commission se réunit tous les jeudi soir à partir de 17 h au siège de la Ligue Corse de Football et exceptionnellement le lundi soir en fonction des dossiers à traiter expressément, ainsi que le tirage des différentes coupes.

I) CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS.

1°) R1.

Poule constituée de 12 clubs, très bon déroulement de la compétition dans l'ensemble.

7 rencontres reprogrammées et **7** rencontres reportées ;

0 forfait :

Champion : **SUD F.C.**
Accède en National 3 : **SUD F.C.**
Relégué en R2 : **U.S.C. CORTE 2 et F.C. COSTA VERDE.**

2°) R2.

Poule constituée de 13 clubs, bon déroulement de la compétition dans l'ensemble.

4 rencontres reprogrammées et **5** rencontres reportées ;

3 forfaits :

➤ **A.S. SANTA REPARATA** : J.S. BONIFACIO-AS SANTA REPARATA.
J20 de R2 du 14-04-2024 :
➤ **J.S. MONTICELLO** : J.S. BONIFACIO – J.S. MONTICELLO.
J25 de R2 du 02-06-2024 :
➤ **A.S. ANTISANTI VEZZANI** : A.S. ANTISANTI VEZZANI – F.J.E. BIGUGLIA 2.
J26 de R2 du 09-06-2024 :

Champion : **G.F.C. AIJACCIO.**
Accède en R1 : **G.F.C. AJACCIO ; A.S. PORTO VECCIO et F.C. ECCICA SUARELLA.**
Relégué en R3 : **A.S. ANTISANTI VEZZANI et A.S. SANTA REPARATA.**

3°) R3.

Poule constituée de 9 clubs, assez bon déroulement de la compétition dans l'ensemble.

1 rencontre reprogrammée et **1** rencontre reportée.

2 forfaits généraux

U.S. C. CORTE 3 le 18 septembre 2023

A.S. SANTA REPARATA 2 le 06 octobre 2023.

2 forfaits :

➤ **SQUADRA LUMIACCIA :**

J14 de R3 du 23-03-2024 :

A.S. CAPI CORSU – SQUADRA LUMIACCIA.

➤ **SQUADRA LUMIACCIA :**

J18 de R3 du 19-05-2024 :

S. C. BOCOGNANO 2 – SQUADRA LUMIACCIA.

Champion :

A.S. CAPI CORSU.

Accède en R2 :

A.S. CAPI CORSU et A.S. CARGESE.

Relégué en R4 :

SQUADRA LUMIACCIA et A.S. SANTA REPARATA.

4°) R4.

Poule constituée de 12 clubs, assez bon déroulement de la compétition dans l'ensemble.

4 rencontres reprogrammées et **1** rencontre reportée.

0 forfait :

Champion :

A.S. CALENZANA.

Accède en R3 :

A.S. CALENZANA et GALLIA C. LUCCIANA 3.

5°) R1 FUTSAL

Poule constituée de 7 clubs, assez bon déroulement de la compétition dans l'ensemble.

La commission a arrêté de s'occuper du championnat de R1 futsal à partir du jeudi 21 mars 2024.

2 rencontres reprogrammées et **6** rencontres reportées ;

4 forfaits :

➤ **BASTIA CENTRE FUTSAL :**

J7 de R1 FUTSAL du 02-12-2023 :

A.C. AJACCIO 32 – BASTIA CENTRE FUTSAL.

➤ **J.S. BONIFACIO FUTSAL :**

J13 de R1 FUTSAL du 14-04-2024 :

BASTIA AGGLO 2- J.S. BONIFACIO FUTSAL.

➤ **BASTIA AGGLO 2 :**

J11 de R1 FUTSAL du 07-04-2024 :

A.S.Q.J. EMPEREUR – BASTIA AGGLO 2.

➤ **BASTIA CENTRE FUTSAL :**

J13 de R1 FUTSAL du 13-04-2024 :

A.C. AJACCIO 32 – BASTIA CENTRE FUTSAL.

Champion :

Accède en D 2 FUTSAL :

Relégué en R2 Futsal :

U.S.J. FURIANI.

U.S.J. FURIANI a gagné en barrages d'accession.

Pas de relégation en R2 cette saison.

Conclusion :

1°) Accède de R1 en N3 :	SUD F.C.
2°) Accède de R2 en R1 :	G.F.C. AJACCIO, A.S. PORTO VECCHIO et F.C. ECCICA SUARELLA.
4°) Relégué de R1 en R2 :	U.S.C. CORTE 2 et F.C. COSTA VERDE.
4°) Accède de R3 en R2 :	A.S. CAPI CORSU et A.S. CARGESE.
5°) Relégué de R2 en R3 :	A.S. ANTISANTI VEZZANI et A.S. SANTA REPARATA.
6°) Accède de R4 en R3 :	A.S. CALENZANA et GALLIA C. LUCCIANA 3.
7°) Relégué de R3 en R4 :	SQUADRA LUMIACCIA et A.S. SANTA REPARATA.
8°) Accède de R1 futsal en D 2 futsal :	U.S.J. FURIANI.

Pour la saison 2023-2024, la R1 sera à 12 clubs, la R2 à 12 clubs, la R3 à 12 clubs, la R4 à 12 clubs et la R1 futsal à 7 clubs, en fonction des futurs engagements.

II) COUPE DE FRANCE.

35 clubs engagés bon déroulement de l'épreuve, 3 clubs ne sont pas engagés et 5 match remis.

Les deux clubs qualifiés pour la phase nationale : A.S. FURIANI AGLIANA (N2) et SQUADRA VALINCU ARR (R1).

☞ SQUADRA VALINCU ARR éliminée au 7° tour par FABREGUES (R1 score 2 à 2 TAB 3 à 4).

☞ A.S. FURIANI AGLIANA éliminé au 8° tour par l'ENTENTE S.S.G. (N3 Score 1 à 0).

1 forfait :

➤ A.S. CALENZANA (R4) au 2° tour le 03-09-2023, A.S. CARGESE (R3) – A.S. CALENZANA (R4).

III) COUPE DE CORSE.

38 clubs engagés (dont 4 de N3) bon déroulement de l'épreuve.

8 rencontres reprogrammées.

0 forfait :

Bon déroulement de la finale de la Coupe de Corse, le vendredi 31 mai 2024 à 19 h 00, sur le stade d'ERBAJOLO à BASTIA.

La Commission félicite le F.C. BALAGNE (N3) vainqueur de la Coupe de Corse 2023-2024 (score 1 à 0) et le F.C CORTE (N3) finaliste malheureux de cette finale, ainsi que l'excellent comportement des joueurs et supporters lors de cette finale.

D'autre part, elle remercie la Communauté d'Agglomération de BASTIA pour la mise à disposition de leurs installations ainsi que la disponibilité des dirigeants de l'E.C. BASTIA SUD.

Elle remercie enfin, les personnes qui ont assuré la sécurité de façon bénévole, le personnel et les membres de la LCF, ceci a permis que cette journée soit une véritable réussite pour le football Corse.

IV) CHALLENGE ALEX STRA.

31 clubs engagés, bon déroulement de l'épreuve.

4 rencontres reprogrammées.

1 forfait :

➤ **G.F.C. AJACCIO (R2)** en 8° de finale le 11-02-2024, rencontre J.S. MONTICELLO (R2) – G.F.C. AJACCIO (R2).

Bon déroulement de la finale du Challenge ALEX STRA, le mercredi 08 mai 2024 à 17 h 00, sur le Stade du PRUNELLO à PORTO VECCHIO.

La Commission félicite la **J.S. BONIFACIO (R2) vainqueur du Challenge Alex STRA 2023-2024**, (score 1 à 0) ainsi que l'excellent comportement des joueurs et supporters lors de cette finale.

D'autre part, elle remercie la mairie de PORTO VECCHIO pour la mise à disposition de leurs installations ainsi que la disponibilité des dirigeants de l'A.S. PORTO VECCHIO.

Elle remercie enfin, les personnes qui ont assurés la sécurité de façon bénévole.

Ceci a permis que cette journée soit une véritable réussite pour le football Corse.

V) RAPPORT D'ACTIVITES.

Au cours de cette saison 2023 / 2024, la Commission a traité :

- ☛ **105** affaires et **95** courriers.
- ☛ **13** amendes pour FMI non utilisées.
- ☛ **1** amende pour FMI non parvenue.
- ☛ **13** forfaits enregistrés dont **2** généraux.

VI) AVANCEMENT REPORT DE MATCHS.

La Commission s'est toujours efforcée de prendre en considération les desideratas des clubs pour le bon déroulement des championnats seniors. Toutefois les demandes d'avancements ou de report de matchs sont parfois trop tardives.

Commission Régionale des Terrains et Infrastructures Sportives

Président : Monsieur AIROLA Jean-Luc, Référent Administratif : M. BERNARDI Jean-François

Membres : Mme GARDELLA Sandra ; Messieurs PROFIZI Patrick ; PONZEVERA Antoine ; PETTINATO José ; BASTIANI Ange ; POLI Joseph ; NUTTI Thomas.

La Commission s'est réunie à huit reprises au cours de la présente la saison. Elle a traité trente-quatre dossiers.

Dix-huit dossiers concernant le classement du terrain d'une installation sportive :

- Bastio (Furiani)
- Jean Filippi (Vescovato)
- Dumé Luciani (ACA, Ajaccio)
- Faustin Bartoli (Calvi)
- Stade municipal de Lumio
- Jacques Ambrogi (Ile-Rousse)
- Antoine Alessandri (Cargèse)
- Santa Grimaldi (Linguizzetta)
- Stade municipal d'Afa
- Stade municipal de Folelli
- Saint-François (Monticellu)
- Jean Istria (Propriano)
- Stade municipal de Calenzana
- Stade Country 1 (SCB, Borgo)
- Antoine Tassistro (Bonifacio)
- Stade municipal de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio
- Stade municipal de Bocognano
- Stade municipal de Levie

Treize dossiers concernant le classement de l'éclairage d'une installation sportive :

- Armand Césari (Furiani)
- Jean Filippi (Vescovato)
- Dumé Luciani (ACA, Ajaccio)
- Complexe sportif de Borgo
- Claude Papi (Porto-Vecchio)
- Santos Manfredi (Corté)
- Jean Istria (Propriano)
- Stade d'Erbajolo (Bastia)
- Stade Country 1 (SCB, Borgo)
- Antoine Tassistro (Bonifacio)
- Stade municipal de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio
- Stade Michel Nicolai (Sartène)
- Stade Charles Galetti (Lucciana)

Un dossier concernant le classement d'une installation sportive Foot A5 palissades :

- Jean Filippi (Vescovato)

Deux dossiers concernant l'étude de la rénovation d'une installation sportive :

- Paul Tamburini (Biguglia)
- Stade municipal de Luri

CONCLUSION

La Commission doit au cours de la prochaine saison revoir le classement des installations Futsal pour les différentes compétitions.